



PROJET PEDAGOGIQUE

cookiesandfriends.be

Table des matières

I.	Introduction	4
II.	Organisation.....	4
III.	Relation de confiance.....	4
IV.	Engagement de qualité	5
V.	Aménagement.....	5
A.	Espace d'accueil.....	6
B.	Espace sommeil et repos	6
C.	Espace soin et sanitaires.....	7
D.	Espace repas.....	7
E.	Espace d'activités intérieures	7
F.	Espace d'activités extérieures	8
G.	Cuisine.....	8
VI.	Motivation de l'organisation.....	9
A.	Conditions de sécurité	9
B.	Conditions d'hygiène	10
VII.	La familiarisation	10
A.	5 étapes de la familiarisation	10
VIII.	Equipe et personnel encadrant	11
IX.	Transitions quotidiennes	12
A.	L'accueil du matin	12
B.	Les activités	12
1.	Coin lecture	13
2.	Coin psychomoteur	13
3.	Espace dédié à la musique	13
4.	Coin de jeux symboliques	13
5.	Eveil des sens	13
6.	Dessins, peintures et « bricolages »	13
7.	Jeux de construction	13
8.	Jeux extérieurs, jardin	13
9.	Coin relaxation	14
10.	Activités, fêtes et créations à thèmes.....	14
C.	Le repos.....	14
D.	Le repas.....	14
E.	Soins et hygiène	15
1.	Le change	15
2.	L'acquisition de la propreté	15
F.	Départ du soir	16
G.	Journée type	17
X.	Place active de l'enfant	18
XI.	Accompagner les émotions.....	18
XII.	Socialisation et règles de vie.....	19

I. Introduction

Le projet pédagogique est la structure de base pour le milieu d'accueil, elle fait partie d'un ensemble d'idées, de valeurs importantes qui animent l'activité dans le milieu, que ce soit avec les parents, les partenaires, l'équipe éducative ou les enfants. Notre souhait est que le milieu d'accueil soit dans la continuité du milieu familial, être une très grande famille où les enfants, parents et autres membres de la famille se sentent comme à la maison.

Le projet pédagogique se construit sur des valeurs qui mettent en avant l'individualité de chaque enfant, considéré comme une personne à part entière avec sa personnalité et son vécu. Il se base sur le respect de l'enfant et de ses besoins fondamentaux, de son rythme moteur et psychologique, de ses besoins de confort et sécurité, des besoins sanitaires et alimentaires tout en respectant ses rythmes et envies. Ainsi que les besoins et la nécessité de vivre en société, pour encourager cette autonomie.

L'établissement fonctionne sur base d'un projet pédagogique pour toutes les personnes fréquentant le milieu d'accueil. Il ne faut pas le considérer comme un document théorique mais plutôt comme un guide qui nous permettra de créer une relation de confiance au sein du groupe. En cours de route celui-ci sera réadapté face à aux différentes situations rencontrées avec les enfants.

II. Organisation

Le groupe sera composé de 10 enfants et organisé de façon verticale, c'est-à-dire que les enfants sont rassemblés indépendamment de leurs âges respectifs. Ce type d'organisation favorise des contacts de nature différente mais implique la prise en compte des capacités et besoins propres à chacun dans l'aménagement de l'espace.

L'organisation du milieu d'accueil est définie comme vertical. Cependant, les espaces d'activités intérieures sont séparés en deux pièces sans pour autant restreindre la circulation des enfants entre les différentes pièces. Il s'agit ici d'avoir une meilleure cohabitation entre les petits et les grands. Et satisfaire les besoins de tout le monde sans avoir de restrictions ou de contraintes. La disposition de l'espace et de l'équipement permet au personnel d'assurer une surveillance visuelle de l'enfant.

Par exemple, il s'agira de permettre aux plus petits d'être protégés, sans être isolés, tout en assurant aux plus grands la possibilité de bouger sans trop de contrainte ou sans se voir imposer de façon permanente des limites à leurs activités motivées par la présence des plus petits. Le groupe évolue ensemble chacun à leur propre rythme, les plus grands se montrent « responsables » des plus petits et les plus petits imitent les plus grands.

Les enfants seront sous la responsabilité du directeur et d'une puéricultrice une à temps plein. Le nombre de personnel présent simultanément permettra un accueil de qualité, un sentiment de bien-être et de sécurité pour les enfants et pouvoir répondre de façon adaptée aux besoins des enfants.

III. Relation de confiance

Chaque enfant, chaque famille est différente et arrive avec ses particularités, son identité culturelle.

Nous essayons, dans la mesure du possible, d'ajuster les pratiques familiales au milieu d'accueil, tout en restant dans le cadre du projet pédagogique de la Maison. Il est important d'expliquer notre rôle, en tant que milieu d'accueil, qui diffère de la fonction parentale.

L'aspect principal de l'accueil d'un enfant est la recherche de son bien-être, autour d'un dialogue bienveillant qui s'installe avec les parents. La personne responsable s'accordera le temps pour entretenir une communication et une écoute active avec les parents et membres de la famille de l'enfant qui fréquente le milieu. Des moments sont aménagés pour permettre aux parents de nous faire part de leurs émotions ou difficultés, ou simplement pour nous parler de leur enfant et pouvoir poser des questions et/ou demander des conseils. Tout ce qui nous est confié est entendu avec respect et discrétion et soumis au secret professionnel.

Notre rôle est d'entretenir une relation de confiance entre les parents et l'équipe, ainsi qu'une relation privilégiée et personnalisée entre le personnel encadrant et l'enfant. La puéricultrice veillera à respecter le rythme de l'enfant parce que chaque enfant est différent, avec des besoins spécifiques qu'il faut respecter. Reconnaître la personnalité de l'enfant avec ses choix et ses envies lui permettent de développer sa personnalité et son autonomie.

La gestion du langage et de la communication entre l'enfant et l'adulte, qu'elle soit verbale ou non verbale doit permettre à l'enfant de s'exprimer, se faire comprendre et comprendre son environnement. Le personnel veillera à adapter la tonalité et la clarté de sa voix lors de la transition entre les différentes activités ou moments de la journée.

Lorsque vient le temps pour l'enfant de quitter le milieu d'accueil, il est important que tout le monde prépare ce départ : parents, puéricultrices... Il faut au maximum favoriser l'implication des parents pour que les adieux se passent sereinement. Une fête de départ est organisée en collaboration avec les puéricultrices, pour chaque enfant. Pour faciliter cette période, on peut discuter des enfants qui sont déjà partis pour l'école, et expliquer leur évolution post-milieu d'accueil.

IV. Engagement de qualité

La maison veille à la collaboration avec les différentes institutions telles que l'ONE, pour assurer l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation de la structure pour une meilleure qualité d'accueil. Le suivi de l'ONE amène des visites régulières afin de contrôler la qualité de l'accueil, le respect des recommandations et de la réglementation en vigueur des différents secteurs tels que la santé, le projet d'accueil, le projet pédagogique, la conformité de l'infrastructure.

Autre collaboration importante dans le milieu de collectivité, l'AFSCA est l'agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire. C'est l'organisme de contrôle chargé notamment de veiller à l'hygiène et à la qualité des aliments dans les collectivités afin de protéger la santé des enfants. L'activité de la maison d'enfants est surveillée par cet organisme et nous sommes soumis à des contrôles rigoureux et réguliers de leur part.

V. Aménagement

Encadrer l'enfant dans un environnement sain et sécurisant tant physiquement que psychiquement. L'aménagement est pensé, pour que l'enfant puisse se déplacer librement et sans danger. Avec du matériel et mobilier adapté à leur taille et développement. Cela

permettra à l'enfant de se lancer plus facilement à la rencontre de l'inconnu ou de ses limites, la découverte de nouveaux espaces et des personnes dans le milieu.

Le milieu d'accueil se trouve au rez-de-chaussée. Lorsqu'un parent ou visiteur sonne à la porte du milieu d'accueil, il doit se présenter devant le parlophone qui est équipé d'une caméra pour des raisons de sécurité. Le personnel qui aura reconnu l'identité de la personne, ouvre la porte et donne l'accès au SAS. Les parents peuvent laisser les poussettes dans l'aménagement prévu. Sur le mur on trouve un tableau sur lequel le menu est affiché ainsi que des communications ou rappels pour les parents. Les menus ou autres communications seront aussi envoyées par email.

Après que la porte donnant sur la rue soit fermée, la porte qui donne sur le couloir intérieur est enfin ouverte. Les enfants ont à disposition un porte-manteau pour déposer les manteaux, bonnets, gants et écharpes. Ainsi que des casiers et une banquette pour enlever les chaussures et les déposer dans leur casier. Une table à langer repliable sur le mur est à disposition des parents pour habiller ou déshabiller les enfants.

Le milieu d'accueil est disposé en 6 espaces dédiés aux enfants.

A. Espace d'accueil

C'est la pièce qui permet la transition entre l'environnement familial et le milieu d'accueil. Le personnel accueillera et prendra les informations qui sont relatives à l'enfant en utilisant une communication et des échanges actifs avec les parents. L'espace accueil prendra en charge les transitions quotidiennes de l'enfant, en adaptant l'espace qui permettra un accueil de bonne qualité. L'accueil se fera de 8h00 jusqu'à 10h00 du matin. La pièce dispose d'une barrière de sécurité et d'une porte coupe-feu.

L'heure d'arrivée passée, cet espace servira d'activités intérieures pour les plus petits ou les plus grands on peut alterner. Je ne vise pas à séparer les grands des petits. Mon projet se base sur une organisation verticale. Il n'y a pas de réelle séparation entre les pièces d'activités tout est ouvert et tout le monde se déplace en toute liberté. Je le fait pour une question d'épanouissement et de sécurité. Ainsi, les plus petits sont protégés sans pour autant être isolés. Cela permet aux plus grands de se déplacer sans contraintes. Si un grand souhaite rester avec les plus petits, il y sera le bienvenu et vice-versa. Tout dépend du rythme et des préférences de l'enfant.

Après l'heure du repas cette pièce servira de pièce de repos. On pourra y placer les lits des grands. La luminosité sera adaptée comme dans la pièce de repos principale, pour créer une ambiance de repos et de calme.

Enfin, cette pièce servira aussi de pièce de transition, dans le sens milieu d'accueil et environnement familial. Les parents et le personnel pourront discuter du déroulement de la journée de l'enfant et de son évolution tout en impliquant l'enfant dans la conversation.

B. Espace sommeil et repos

La pièce de repos se trouve à l'avant du milieu d'accueil, pour ainsi isoler et offrir une ambiance de repos à l'enfant suivant son rythme et son envie de repos. Elle est séparée des espaces d'activités par une vitrière pour un meilleur isolement sonore et lumineux. La luminosité sera adaptée afin de pouvoir reconnaître chaque enfant sans avoir à allumer la lumière.

Les fenêtres donnant vers l'extérieur seront équipées du double vitrage pour atténuer les bruits extérieurs, d'un système d'ouverture oscillo-battant pour favoriser l'aération et le renouvellement de l'air des pièces, elles seront aussi munies d'un système de sécurité et seront placées de façon à ce que les enfants ne puissent pas les atteindre et ainsi anticiper tout accident. Un volet sur la façade avant permettra d'atténuer la luminosité de la pièce de repos.

Des lits à barreaux individuels seront disposés dans l'espace. Il y aura le nombre de lits correspondant au maximum d'enfants pouvant être accueillis simultanément. On veillera à tenir la température de l'espace sommeil-repos à 18°C et 20-22°C dans les autres espaces.

C. Espace soin et sanitaires

Cet espace est placé dans une pièce parallèle aux pièces d'activités intérieures et est destiné à assurer les soins corporels et le change de l'enfant. L'espace et le matériel est aménagé et adapté de façon à ce qu'il soit proportionnel au nombre d'enfants et à l'âge de ceux-ci. Cet espace est équipé d'une armoire à pharmacie de base hors de portée des enfants et fermée à clef.

L'espace sera équipé d'un meuble de longueur assez conséquente, sur lequel sera posé un plan de travail avec un coussin à langer avec un évier qui dispose de l'eau froide et chaude. D'une poubelle à pédale, qui sera peu à peu vidée dans la poubelle qui se situe à l'extérieur dans le jardin pour ne pas polluer l'air du milieu.

Un WC pour enfant, entourés par un petit muret à mi-hauteur pour garantir la sécurité et l'intimité de l'enfant tout en permettant le contact visuel de l'enfant par le personnel. Sous les tables de change, se trouvent les paquets de langes que les parents apportent avec le nom de chaque enfant. Le bac à linge sale se trouve sous l'évier.

Des armoires seront placées en hauteur, on pourra y trouver des boîtes de chaussures que les parents auront remplies au préalable, avec le nom de l'enfant en grand, les vêtements de rechange et tout autre objet propre à chaque enfant.

D. Espace repas

Les repas se déroulent dans la pièce d'activités intérieures. Malgré mon intention de développer une organisation verticale dans le milieu. A l'heure du repas, le groupe est « séparé » en 3 petites sections qui vont des plus petits, en passant par les moyens qui ont besoin d'aide pour manger et les plus grands qui arrivent à manger tout seuls. Les deux dernières sections se retrouvent assises sur des chaises autour de deux tables rondes, alors que les plus jeunes sont dans une zone qui leur a été aménagée et réservée pour les repas.

Chaque section à un membre du personnel référent pour les repas. Ainsi on peut mieux individualiser le repas de l'enfant, communiquer avec lui et suivre son rythme lors des repas.

E. Espace d'activités intérieures

L'organisation du milieu d'accueil est définie comme vertical. Cependant, les espaces d'activités intérieures sont « séparés » en deux pièces sans pour autant restreindre la circulation des enfants entre les différentes pièces. Il s'agit ici d'avoir une meilleure cohabitation entre les petits et les grands. Et satisfaire les besoins de tout le monde sans avoir de restrictions ou de contraintes. La disposition de l'espace et de l'équipement permet au personnel d'assurer une surveillance visuelle de l'enfant.

La pièce en amont est destinée et aménagée pour les plus petits. Cette pièce à une ambiance plus calme. Elle dispose de miroirs de plus d'un mètre de hauteur en partant du sol. Des tapis d'éveil, un coin lecture avec un fauteuil pour adulte et des petits cousins pour les enfants. Le fauteuil servira aussi au personnel lorsqu'il donnera le lait au biberon. Des boîtes à jouets qui seront à disposition des plus petits pour les encourager à ramper, on y trouve des hochets, anneaux et ballons.

La pièce en aval de la maison est destinée et aménagée pour les plus grands. Cette pièce est pensée et adaptée pour que l'enfant puisse se former une personnalité et découvrir de nouvelles capacités de son corps. Elle est l'intermédiaire entre l'espace d'activités intérieure et extérieure et est séparée par une baie vitrée qui offre un complément d'éclairage naturel dans tout le milieu.

Cet espace dispose d'un module démontable de taille moyenne qui permet à l'enfant de grimper ou monter par les escaliers, arriver sur la plateforme et de descendre via un toboggan. A côté se trouve une maisonnette avec des fenêtres et une cuisine à l'intérieur. Tout en remplissant les grands principes d'une structure de jeu, évolutif, si l'enfant arrive à monter tout seul, il faut qu'il arrive à descendre tout seul. L'entrée et la sortie du jeu doit avoir la même difficulté. Donner le choix entre différentes possibilités. Enfin, être accessible à l'adulte pour pouvoir aider un enfant en difficulté.

Des tables et chaises adaptées pour la lecture ou les activités dirigées de dessin par exemple. Des bacs à jouets à hauteur et à disposition des enfants. Et enfin un coin musical avec des différents instruments et un lecteur cd lorsque l'on chante et danse sur les comptines.

F. Espace d'activités extérieures

Le jardin est accessible par une porte vitrée via l'espace d'activités intérieures qui se situe à l'arrière de la maison. Le jardin possède une petite terrasse, où les enfants peuvent enfiler leur chaussures ou bottes pour l'extérieur. Le reste du jardin est composé de gazon où les enfants peuvent courir et jouer avec les ballons.

Un autre module de psychomotricité un peu plus élaboré que celui qui se trouve à l'intérieur et qui offre un autre challenge à l'enfant. L'enfant à la possibilité de grimper et de descendre par un toboggan. Quelques arbres seront plantés pour créer une zone d'ombre et voir des fruits pousser. Des petites voitures ou petits vélos seront à disposition. Et au fond une cabane de taille moyenne avec un petit potager à côté.

G. Cuisine

Les repas seront préparés dans le milieu d'accueil par le personnel autorisé et surveillé par l'AFSCA.

Cuisine classique, avec le sol et les murs sont en carrelage. L'accès est strictement interdit aux enfants. La cuisine est équipée de deux portes coupe-feu, une barrière sécurisée supplémentaire sépare la cuisine et l'espace repas.

Elle se compose du mobilier traditionnel, plan de travail, double évier, réfrigérateur, taques à induction, meubles de rangement, poubelles hermétiques, ustensiles de cuisine, chauffe biberon, micro-ondes, etc.

On trouve aussi un tableau avec le menu, le tableau du guide d'auto contrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance. Et les ustensiles de mesure de température.

VI. Motivation de l'organisation

L'organisation du milieu qui est décrite correspond aux attentes de l'ONE. Elle est adaptée aux besoins des futurs enfants qui fréquenteront le milieu, ainsi qu'au personnel qui y travaillera.

La disposition des différents espaces permet à l'enfant de découvrir, se cacher et de s'épanouir. Tout est organisé pour favoriser l'autonomie et la sécurité de l'enfant. La sécurité qu'elle soit physique ou psychique, tout est réfléchi et planifié pour que l'enfant ne blesse pas quand il explore le milieu et qu'il se sente en sécurité, dans un endroit sûr grâce aux personnes qui l'entourent.

Cette disposition des pièces permet de garder un œil sur l'enfant dans l'ensemble du milieu et faciliter le travail d'encadrement du personnel. Tout est adapté pour que le personnel puisse exercer sans contraintes les tâches qui lui ont été confiées.

A. Conditions de sécurité

Chaque pièce sera équipée des mesures de sécurité de base dans un milieu d'accueil et l'aménagement de chaque espace veillera à anticiper et diminuer le risque d'accidents dans la maison. Une pharmacie est présente dans le milieu.

Tout accès qui donne au lieu de vie du milieu d'accueil est équipé de portes coupe-feu. Devant chaque porte on peut trouver des barrières de sécurité pour les enfants. Les prises seront installées à une hauteur où les enfants ne pourront pas les atteindre et seront munies de « cache prises ».

Chaque pièce est équipée de détecteurs de fumée. Les extincteurs seront placés aux points conseillés par les pompiers. Les radiateurs sont isolés par des « cache radiateurs » pour éviter tout accident. Le système de chauffage central est contrôlé et entretenu de façon à ce qu'il ne représente aucun danger pour les personnes qui fréquentent le milieu.

Tout médicament qui entre dans le milieu doit avoir un certificat médical qui l'accompagne et est conservé hors de portée des enfants.

L'éclairage est primordial dans un milieu d'accueil, pour cela on veillera à l'installation et l'aménagement pour utiliser le moins de lumière artificielle. Si lumière artificielle il y a, elle sera adaptée pour ne pas éblouir l'enfant et donner une sensation de lumière naturelle.

La ventilation ou aération du milieu fait partie des points importants de la sécurité dans les espaces car il permet de vivre dans un milieu plus sain et agréable pour les enfants ainsi que pour le personnel. Les fenêtres et baies vitrées sont équipées du double vitrage, s'ouvrent et se ferment de manière sécurisée et ont un système de verrou pour que les enfants ne puissent pas les ouvrir.

La maison est équipée d'un visiophone et d'un SAS pour accéder au milieu d'accueil. Ainsi, toute personne qui souhaite rentrer dans le milieu devra d'abord s'identifier auprès du personnel.

Au niveau de la cuisine, elle est inaccessible aux enfants.

L'aménagement des différents espaces du milieu d'accueil permet l'évacuation rapide et facile en cas d'incendie. Pour optimiser cela, des lumières et des pictogrammes au-dessus des portes désigneront les sorties de secours.

Le jardin est accommodé et aménagé pour que les enfants puissent découvrir, sauter, courir et s'épanouir en toute sécurité.

B. Conditions d'hygiène

La température dans le milieu joue un rôle important dans la viabilité et la qualité de l'air dans les espaces de vie. On veille à tenir la température des espaces de vie à une t° qui varie entre 20-22°C et l'espace sommeil-repos à 18°C.

Il est primordial d'aérer un minimum de 3 fois par jour pendant 15 minutes le milieu d'accueil. Ainsi, on évacue les odeurs, renouvelle l'air et apporte de l'oxygène dans le milieu et permet d'être dans un environnement sain et agréable.

Dans la cuisine du milieu d'accueil nous utilisons le système d'HACCP qui se compose de 7 étapes. Méthode, outil de travail permet d'identifier, évaluer et maîtriser tous les dangers possibles au regard de la sécurité alimentaire.

Le nettoyage des locaux se fera par une technicienne de surface en dehors des heures d'accueil.

VII. La familiarisation

Après avoir visité les lieux en dehors des heures d'ouverture et conclu un accord sur la future inscription de l'enfant dans le milieu. Le responsable aura remis un ROI du milieu d'accueil, contrat d'accueil, fiches signalétiques de l'enfant et le projet pédagogique tous ces documents devront être lus, complétés et signés pour accord lors de la 1^{ère} journée de familiarisation de l'enfant.

L'arrivée dans un nouvel environnement peut causer un certain stress ou inquiétude. C'est pour cela que la période de familiarisation est adaptée et proposée aux parents qui vont confier leur enfant au milieu d'accueil.

Il s'agit d'un moment qui permet la construction de nouveaux liens entre l'enfant et le professionnel, entre les parents et le professionnel, entre l'enfant et les autres enfants accueillis. Investir dans ces premiers moments de l'accueil est une condition essentielle pour le bien-être de chacun.

La période est adaptée en fonction de l'enfant ou des disponibilités des parents. La familiarisation se passe en 5 étapes de 5 jours, qui se déroulent de préférence sur la même semaine.

A. 5 étapes de la familiarisation

1. L'enfant et les parents sont accueillis durant une à deux heure(s).

Première rencontre avec le personnel et les autres enfants. On profitera pour répondre aux éventuelles questions, sur les documents à compléter ou autres détails.

2. L'enfant est invité à rester sans les parents durant 2 heures.

Les parents sont invités à rester pendant 15 minutes et ensuite nous confier votre enfant pendant un maximum de deux heures. Pour laisser l'enfant découvrir son nouvel environnement.

3. L'enfant est invité à rester sans les parents durant une matinée.

Les parents sont invités à laisser leur enfant pendant une matinée avec nous. Vous pouvez déposer l'enfant à l'heure à laquelle il sera déposé lorsqu'il intégrera le milieu. Et revenir le chercher après le repas ou la sieste. Tout dépend de son rythme et son évolution dans le groupe.

4. L'enfant est invité à rester sans les parents durant un après-midi.

Les parents sont invités à laisser leur enfant pendant un après-midi avec nous. Vous pouvez déposer l'enfant à l'heure du goûter. Et revenir le chercher à l'heure à laquelle il sera habituellement cherché. Tout dépend de son rythme et son évolution dans le groupe.

Il est possible de personnaliser la période de familiarisation en fonction du rythme de l'enfant et les disponibilités des parents. L'équipe est à l'écoute et disponible pour toute demande. Cela permettra de développer un esprit de confiance entre l'équipe et les parents.

5. L'enfant et les parents sont invités à rester au moment du repas.

En effet, le moment du repas est un moment repère pour l'enfant lorsqu'il est dans le milieu. Il s'agit d'une période très importante dans le développement de l'enfant. Ce moment servira d'échange entre l'enfant, les parents et le personnel.

En cas d'absence de longue durée d'un enfant, il sera peut-être opportun de demander aux parents de recommencer une période de familiarisation mais d'une durée plus courte. Cela permettra à l'enfant de reprendre ses repères dans le milieu.

VIII. Equipe et personnel encadrant

Pour assurer une sécurité affective et une continuité dans l'accueil de l'enfant, il est important que le nombre d'intervenants au cours du déroulement d'une journée soit limité. Les enfants connaissent tous les employés de la Maison et ont l'occasion de participer régulièrement à des activités avec chaque membre du milieu.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel sera amené à une fréquence de deux à trois journées par an à suivre des formations à thèmes choisies par l'équipe dans le but de l'amélioration continue de la qualité d'accueil. Et des réunions mensuelles au niveau interne, pour discuter et échanger des avis sur l'organisation et le déroulement au quotidien dans le milieu d'accueil. Pour pouvoir suivre ces formations, l'accueil de la maison ne pourra pas être garanti et devra donc fermer ses portes pendant ces journées.

Une réunion hebdomadaire entre tous les employés et le directeur permet de préparer les ateliers de la semaine qui commence. Tout le monde se concerta et donne des idées. Le travail d'équipe est très important au sein du milieu. Lors de ces réunions, on discute également des éventuels problèmes rencontrés, chacun et chacune a droit à la parole et est écouté dans un souci de partage, de communication et de respect.

Des entretiens individuels avec le directeur sont également planifiés plusieurs fois par an pour poser un bilan général, qui permet de s'autoévaluer et de s'améliorer constamment.

IX. Transitions quotidiennes

La répartition de la journée en petites sections de rituels, permet à l'enfant d'acquérir une certaine notion de temps et d'évolution dans la journée. Ce qui lui permettra de s'habituer à un futur rythme scolaire lors de la rentrée en maternelle.

L'enfant passe plusieurs étapes de la journée dans le milieu, les repas, les activités, les moments des soins et le moment de repos font partie de ces étapes.

A. L'accueil du matin

Moment important de la journée, lieu et heure de rencontre entre les parents, les enfants et le personnel responsable ou encadrant du milieu d'accueil. Le personnel est disponible pour permettre une séparation fluide entre le parent et l'enfant et donner un sentiment de sécurité tant affective que physique. La séparation se passe mieux lorsque l'enfant en a conscience et en comprend le sens. Une routine d'accueil permet un accueil plus agréable.

C'est lors de cet accueil que les parents transmettent toutes les informations utiles sur l'enfant, état général, sommeil, alimentation, etc.

B. Les activités

La base sur lequel le projet pédagogique est réalisé se repose sur l'importance de l'environnement qui sert d'espace d'accueil à l'enfant, de l'aménagement des différents espaces et l'apprentissage par le jeu libre ou dirigé. Et adapter les activités par rapport au rythme des enfants.

Veiller au développement cognitif et moteur par le jeu et les activités dirigées par des professionnels ayant la vocation, la formation continue et les connaissances adéquates pour l'encadrement des enfants. Les activités dirigées veillent au bon développement des 5 sens. On laissera le choix à l'enfant de participation aux activités dirigées et on accordera une importance aux activités libres dans les espaces intérieurs et extérieures. Il est essentiel d'encourager l'autonomie et l'initiative de l'enfant. Ceci va lui permettre de développer sa confiance personnelle, boostera son épanouissement personnel et lui permettra une meilleure intégration de la vie en société. Nous porterons une importance sur l'éducation sensorielle de l'enfant pour lui permettre de développer certains acquis :

- tel que l'ordre et le raisonnement par la classification, tri d'objets
- le langage par la lecture, répétition et la reconnaissance des images d'un livre
- la motricité fine par l'utilisation de ses doigts et mains

Pour cela chaque espace de vie dispose d'un :

1. Coin lecture

Avec l'éveil à la lecture, des livres sont à disposition des enfants, ainsi l'enfant peut prendre la décision de se retirer vers cet espace et prendre le livre de son choix. Où le personnel peut raconter une histoire ou montrer un livre à images.

2. Coin psychomoteur

Lieu où l'enfant pourra bouger son corps, marcher, sauter, ramper, courir, monter, descendre, tirer, glisser, pousser pour lui permettre de développer ses aptitudes physiques, d'équilibre et coordination. De découvrir avec son corps et exprimer ses émotions avec celui-ci et améliorer sa position dans l'espace. Du matériel ou des structures de psychomotricité est donc mis à disposition des enfants dans les espaces intérieurs et extérieurs de la maison.

3. Espace dédié à la musique

La musique est élément essentiel pour le développement de l'enfant et fait partie de la vie quotidienne de celui-ci. Support pour accompagner certaines activités ou les rituels accompagnés par un moment musical. Des instruments sont à disposition, pour combler l'envie de découverte et curiosité de l'enfant. La musique crée un lien avec le langage. La musique ne servira pas comme bruit de fond. Une collaboration hebdomadaire avec les ateliers de la chaise musicale est prévue.

4. Coin de jeux symboliques

Jeu fondamental, le jeu symbolique sont des jeux au cours duquel les enfants jouent à faire semblant, imitent, reproduisent des situations du quotidien, inventent, imaginent et actent des scénarios. La symbolique aide dans la structure, le développement de l'enfant, dans la construction de sa personnalité et des interactions sociales. Le coin dispose de cuisine, dînette, poupées, matériel de cuisine adapté, bouteilles, fruits, légumes, bols, biberons...

5. Eveil des sens

Activités de manipulation qui permettent de découvrir et explorer à l'aide des 5 sens de l'enfant.

6. Dessins, peintures et « bricolages »

Découverte par l'exploration de nouvelles matières, couleurs et sensations. Aide à développer la motricité fine et la manipulation des objets à l'aide des mains. Moyen d'expression non verbal et de créativité pour l'enfant.

7. Jeux de construction

Les jeux de construction permettent aux enfants la possibilité de manipuler, de construire, de créer, de faire et de défaire et reproduire des modèles. L'enfant peut développer son imagination, développer son habileté manuelle, cela permet de se construire une propre personnalité par ses choix et lui donner confiance en lui. Ce type de jeu permet d'extérioriser la créativité et les sentiments de l'enfant. Le matériel proposé est diversifié, en quantité suffisante pour combler tout le monde et de la meilleure qualité possible (DUPLO, blocs en bois, LEGO adapté...).

8. Jeux extérieurs, jardin

Le jardin est à disposition pour que les enfants puissent se dépenser à l'extérieur comme ils le souhaitent. Des modules visant à développer psychomotricité sont installés, toboggans et autres jeux d'extérieur.

9. Coin relaxation

Après toute cette agitation l'enfant aura besoin d'un espace pour se reposer ou se séparer du groupe pour pouvoir être au calme et garder l'esprit au calme. Avec des miroirs, des modules d'éveil ou tapis pour s'allonger tranquillement.

10. Activités, fêtes et créations à thèmes

On profitera des fêtes d'Halloween, Saint-Nicolas, Noël, Carnaval et autres fêtes pour organiser une rencontre entre tous les parents et enfants du milieu autour d'un repas à thème et d'activités festives autour du même thème. Ainsi que des gouters - afterwork spontanés durant toute l'année avec les parents et les enfants qui souhaiteraient créer de nouvelles rencontres.

En conclusion le jeu peut être structuré, encadré, mais l'importance du jeu libre est cruciale et très importante pour le développement de l'enfant. L'adulte est là pour encadrer et à disposition de l'enfant et n'intervient que si la demande lui a été faite ou qu'il observe un potentiel danger pour l'enfant. Il est primordial de respecter les moments de jeu libre qui sont source de créativité, imagination, découverte et plaisir pour les enfants. Les interrompre en

C. Le repos

Chaque enfant a un rythme interne et un métabolisme différent par rapport au temps nécessaire de récupération et de repos. Si l'enfant se sent fatigué ou le personnel remarque la fatigue chez l'enfant. Il lui sera proposé de se reposer dans l'espace repos dédié. Après une certaine fréquentation du milieu l'enfant va rentrer dans le rythme de la maison. Le repos sera introduit par une musique apaisante et la lecture d'une histoire afin de ritualiser le moment de la sieste et permettre à l'enfant de situer ce moment-là dans sa journée.

D. Le repas

Moment repère dans la journée, marque la transition entre les différents moments de la journée. Instant de découverte, plaisir, complicité, partage et satisfaction. Le moment du repas sera annoncé grâce à une petite comptine. Aménagé de façon à ce que le repas se déroule dans une ambiance conviviale et sereine, tout en garantissant la sécurité des enfants.

En fonction du degré d'autonomie des enfants, les repas seront pris individuellement ou collectivement à table. A l'heure du repas, le groupe est séparé en 3 petites sections qui vont des plus petits, en passant par les moyens qui ont besoin d'aide pour manger et les plus grands qui arrivent à manger tout seuls. Et ainsi graduellement favoriser l'autonomie chez l'enfant. Les deux dernières sections se retrouvent assises sur des chaises autour de deux tables rondes, alors que les plus jeunes sont dans une zone qui leur a été aménagée et réservée pour les repas. Chaque section a un membre du personnel référent pour les repas. Ainsi on peut mieux individualiser le repas de l'enfant, communiquer avec lui et suivre son rythme lors des repas.

Le moment du repas déborde de ressources d'apprentissage à de nombreux niveaux. Il permet de développer les sens tel que le goût, l'odorat, le toucher, la vue... à travers chaque bouchée des nouvelles saveurs, des nouvelles odeurs, des nouvelles couleurs, des nouvelles textures à manipuler sont découvertes. Ce moment permet à l'enfant un partage par l'imitation, les plus grands vont montrer aux moyens comment il faut faire pour manger tout seul. Les deux parties en sortent gagnant, l'un apprend des repères pour mieux se

débrouiller à table de façon autonome et le plus grand en ressort avec une meilleure estime de soi parce qu'il a été capable d'enseigner et de transmettre son savoir et ses connaissances ce qui lui permettra de développer sa personnalité.

Tous les repas sont préparés dans le milieu, avec le support de la brochure ONE « Chouette, on passe à table » ainsi que le respect des règles AFSCA et sont composés d'aliments frais et adaptés à chaque âge.

Différents temps de repas :

- ±11h30 : Diner
- ±15h : Gouter

L'eau est à disposition lors de chaque repas, à la demande ou par le réflexe d'observation du personnel.

L'équipe veille à respecter les rythmes de repas des bébés. Le lait maternel et l'allaitement est essentiel dans le développement de l'enfant, c'est pour cela que nous encourageons les mamans à nous apporter le lait maternel congelé et daté si elles le souhaitent. Que ce soit pour le lait en poudre ou lait maternel les parents nous apportent tout le matériel nécessaire pour la préparation du biberon sauf l'eau en bouteille que nous fournissons. Nous sommes disposés à conserver le lait maternel dans le congélateur et il sera réchauffé à l'aide d'un chauffe biberon.

Tous les repas des enfants sont donnés en fonction de leur âge et habitudes, le respect des étapes lors de la diversification alimentaire de l'enfant seront communiquées par les parents au personnel responsable. La diversification alimentaire de l'enfant commence au domicile de l'enfant, suivra ensuite au milieu d'accueil.

Le menu mensuel est affiché sur le tableau des communications et sera composé de préférence des fruits et légumes de saison.

E. Soins et hygiène

1. Le change

Le moment du change doit être un moment de privilège et individuel entre le personnel et l'enfant. Il permet de créer des liens plus forts avec l'enfant et de confiance. On essaiera de verbaliser un maximum nos gestes et les raisons aux enfants. La communication est très importante, on parle à l'enfant, on lui pose des questions. L'occasion aussi à l'enfant de découvrir son corps.

2. L'acquisition de la propreté

La propreté et contrôle sphinctérien est une étape importante pour l'enfant. Le plus important est le bien être de l'enfant et aucune autre donnée doit rentrer et venir perturber son développement (école, parents pressés,...).

L'acquisition de la propreté est un processus qui combine des acquis moteurs, neurologiques la maturité et la confiance personnelle de l'enfant. Sauter à pieds joints, monter et descendre des escaliers, s'accroupir. L'enfant va décider et sentir de lui-même quand il sera prêt. Son désir d'autonomie, de satisfaction personnelle et la recherche de confiance de l'adulte va l'encourager à atteindre et passer ce cap.

Nous proposons à l'enfant s'il désire utiliser le pot ou les toilettes adaptées. L'idée est d'accompagner l'enfant plutôt que de brusquer. Tout refus n'est pas signe d'échec. Toute introduction à la propreté se passe d'abord au domicile familial, et sera poursuivi dans le milieu d'accueil avec un échange sur la progression ou évolution de l'enfant.

F. Départ du soir

Moment de retrouvailles entre les parents et les enfants. Le personnel d'encadrement de l'enfant donne un compte rendu oral du déroulement de la journée du petit. On essaye d'intégrer l'enfant à la conversation, en lui posant des questions ou la recherche de la confirmation de ce que l'on dit au parent.

Ce moment est prévu pour rassurer le parent, lui transmettre une observation ou fait pendant la journée. Et permettre aux parents de poser des questions, des demandes d'informations ou conseils pour le bien être de l'enfant. Ceci permet de créer un lien de confiance entre les trois principaux protagonistes.

G. Journée type



X. Place active de l'enfant

Les moments de jeux libres durant la journée, offre à l'enfant la possibilité d'expérimenter par lui-même, d'explorer de manière complètement les différents espaces de la section. Celle-ci est grande et aménagée de manière à lui assurer une liberté de mouvements. A cette fin, il est nécessaire de demander aux parents d'habiller leur enfant dans une tenue souple et qui lui permette tous les mouvements.

Lors de ces moments de jeux, qui doivent être assez longs pour permettre à l'enfant d'aller au bout de son idée, la puéricultrice n'intervient pas, sauf lorsque l'enfant lui en fait la demande.

Lors des activités « dirigées » nous laissons le choix aux enfants qui ne veulent pas participer, de pouvoir se mettre à l'écart et observer les autres et de nous rejoindre, à son rythme, s'il le désire.

Les enfants apprennent vite l'autonomie, et participent par exemple lorsqu'il est l'heure de mettre la table, d'apporter les bavoirs, et même, pour les plus grands, débarrasser.

Pour se faire, on installe en bout de table un grand bac qui servira de poubelle, dans lequel les enfants viendront, chacun leur tour, vider leur assiette.

Les enfants comprennent beaucoup plus de choses que l'on ne pense, il est essentiel d'utiliser avec eux un langage riche, varié, correct et adapté.

XI. Accompagner les émotions

Au sein du milieu, nous défendons l'idée selon laquelle l'enfant est une personne à part entière avec sa propre personnalité. Cette individualisation de l'enfant nécessite un encadrement adapté. S'adapter aux habitudes de chacun, prendre en compte les personnalités, les caractères tout en appliquant les règles et limites imposées par le milieu d'accueil est une priorité. Chaque enfant est considéré en tant que personne et il est primordial de le lui faire comprendre et ressentir en lui renvoyant une image positive de lui-même et des autres. Ainsi, considérer l'enfant en tenant compte de sa famille, de son environnement, de sa culture est important.

Il est important de prendre en compte les goûts des enfants, on ne le forcera jamais à manger mais on insistera pour qu'il goûte à tout.

Être à l'écoute et observer à chaque instant de la journée nous permet de distinguer les signes de malaise qui peuvent apparaître chez un enfant, nous sommes là pour l'accompagner et lui permettre de vivre ce moment avec moins de difficultés. Il est capital de ne pas nier ou étouffer les émotions d'un enfant mais bien de faire preuve d'une écoute compréhensive et bienveillante. Il faut lui laisser la place de pouvoir exprimer ce qu'il ressent et mettre des mots dessus pour l'aider à canaliser ses émotions. Sur un des murs de la section, sont collées, à hauteur de main des enfants, des cartes qui représentent les différentes émotions (joie, tristesse, colère, peur, etc.) l'enfant peut ainsi les désigner et commencer à les apprivoiser.

XII. Socialisation et règles de vie

C'est dans la vie de groupe, ou chacun à sa place, que se fait l'apprentissage des règles sociales.

Vivre en groupe renvoie à des notions de partage, de soutien et de tolérance. L'enfant doit apprendre à partager dans des situations qu'il fait face pendant la journée.

Le soutien des enfants commence par la présence sécurisante et la disponibilité des puéricultrices. Ensuite, il est important, au sein d'une collectivité, d'établir des règles de vies limitées et cohérentes, à l'égard :

Des individus : respect de l'autre et de soi, dans ses différences et sa culture

Des objets : respect du matériel et des jouets

Du lieu : respect de l'environnement et de la structure

Les puéricultrices seront, à certains moments, amenées à formuler des règles plus précises. Par exemple lors d'une activité : règles liées au déroulement de l'activité.

Ces règles seront évidemment partagées par le personnel dans un souci de cohérence et pour montrer l'exemple.

La formulation des règles doit se faire de manière positive, on évite ainsi les « je ne veux pas que tu coures » et on choisit plutôt de le formuler positivement « je souhaiterais que tu marches ». On essaye toujours de proposer une alternative à l'enfant, une autre manière de faire. Il est capital de toujours verbaliser et expliquer les interdits, pour une meilleure compréhension et assimilation.

Nous souhaitons offrir une continuité du milieu familial où les enfants, les parents et autres membres de la famille se sentent comme chez eux.

Chaque enfant est différent. il faut donc veiller à respecter son rythme, ses envies et lui permettre de développer son autonomie.

Encadrer l'enfant dans un environnement sécurisant pour lui et les autres membres du milieu

Veiller à son développement cognitif et moteur par le jeu et les activités dirigées par des professionnels du métier.

On veillera à entretenir une communication et écoute active entre le personnel et les parents pour le bien-être et le développement de l'enfant.